Falsification de certificats de BPF

Abderrahim DERRAJI - 2016-10-18 21:43:35 - Vu sur pharmacie.ma

L’Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM / France) a été informée de la mise en circulation de plusieurs certificats BPF falsifiés dont l’objectif est d’importer ou d’exporter des substances actives.

Face à la recrudescence des cas observés dernièrement, l'ANSM rappelle aux établissements concernés que la vérification de l’authenticité des certificats doit être effectuée depuis la banque de données communautaire EudraGMDP .